

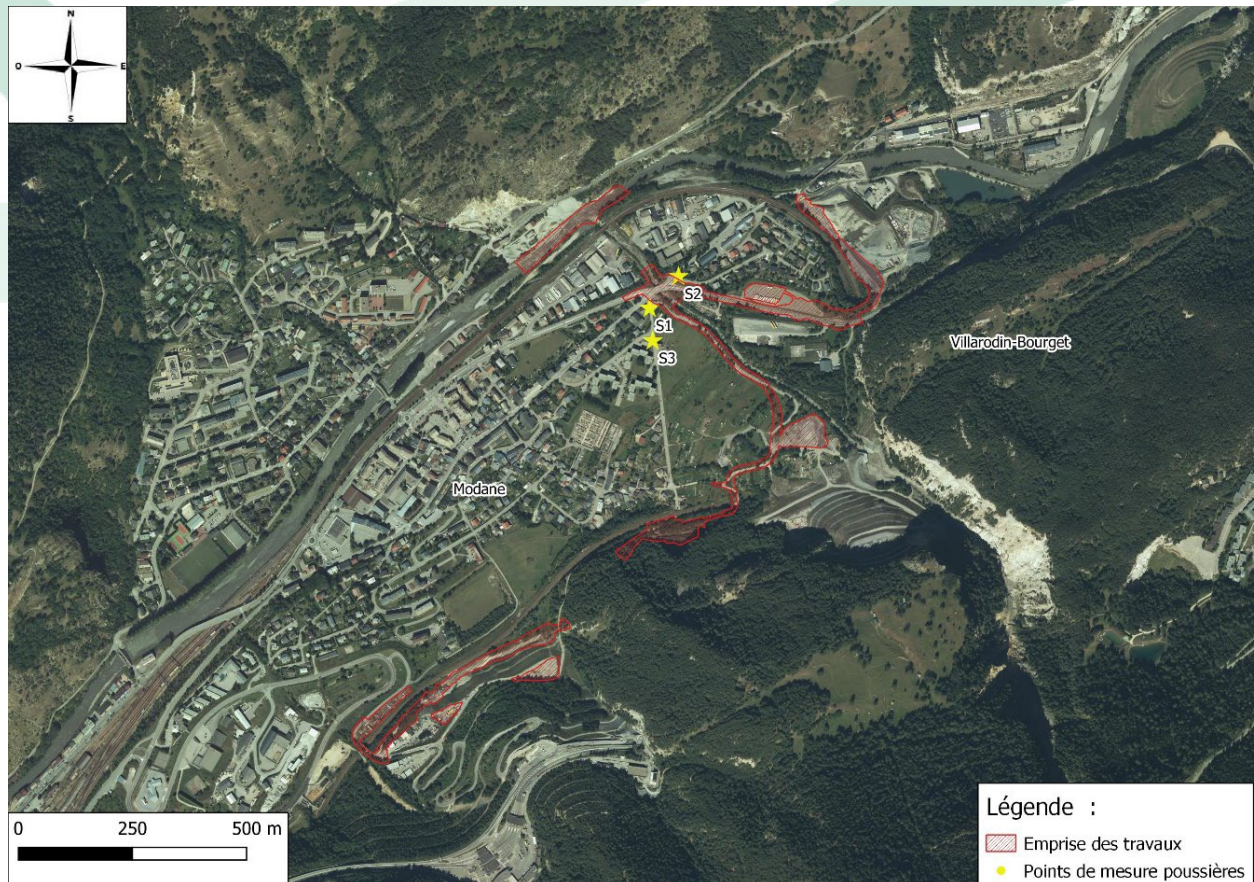
#2ème trimestre 2022

## ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

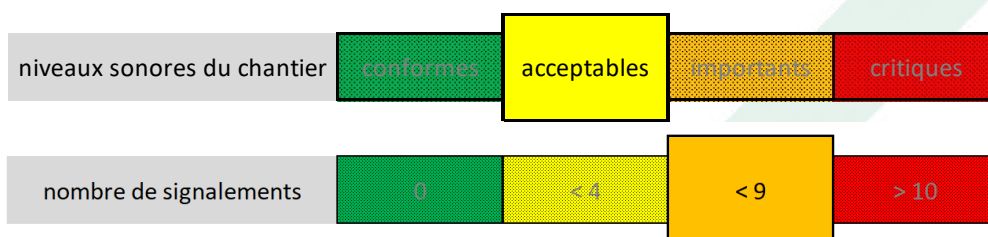
Les travaux se concentrent autour du cours d'eau Saint-Antoine, avec les opérations suivantes :

- Reprofilage du torrent Saint-Antoine (busage du cours d'eau, démolition des massifs en béton, terrassement, enrochement des berges, bétonnage et pavage) ;
- Evacuation des produits de démolition sur différentes plateformes ;
- Préparation de la plateforme en vue de la pose du pont provisoire.

## LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT



## APPRECIATION GENERALE BRUIT DU CHANTIER



## PLUS DANS LE DETAIL...

Période diurne (07h00-22h00)



Période nocturne (22h00-07h00)

ANNEE 2022	Avril	Mai	Juin	GLOBAL	ANNEE 2021	Avril	Mai	Juin	GLOBAL
Nombre de jours avec dépassements du seuil d'émergence admissible et liés au chantier	2	5	5	12	Nombre de nuits avec dépassements du seuil d'émergence admissible et liés au chantier	0	0	0	0
Conformité sur la période diurne	75%	72%	76%	74%	Conformité sur la période nocturne	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Nombre de signalements des riverains	2	1	2	5	Nombre de signalements des riverains	0	0	0	0
dont signalements associés aux dépassements mesurés	0	0	0	0	dont signalements associés aux dépassements mesurés	0	0	0	0

Pas d'activité nocturne

L'émergence est la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.  
 Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)  
 Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

## FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Des dépassements ont été observés, liés à des opérations relativement bruyantes par nature, et à la proximité d'habitations de la zone de chantier. La majorité des dépassements sont faibles, liés à des opérations limitées dans le temps.

Date	Point de mesure	Période	Evaluation du dépassement (1)	Origine du bruit identifiée sur le chantier	Actions correctives
19/04/22	S1	Diurne	Fort	Utilisation du brise roche hydraulique (BRH)	Opérations ponctuelles. Regroupement des opérations sur une plage horaire restreinte, information des riverains (flyers).
25/04/22	S1	Diurne	Faible	Travaux de terrassement, bruit accentué par des rafales de vent.	Travaux temporaires.
05/05/22	S1	Diurne	Modéré	Déchargement d'enrochements et utilisation d'une chargeuse à chenilles	Opérations ponctuelles. Organisation de chantier adaptée considérant l'espace limité et les habitations proches : - le déchargement d'enrochements qui aurait dû être réalisé plus loin des habitations n'a pas été possible, donc déchargement des blocs sur site ; - l'espace limité de la zone de chantier contraint le choix des engins.
16/05/22	S1	Diurne	Faible	Plusieurs allers-retours de camions par jour.	Opérations ponctuelles : fin des opérations d'enrochement prévue en S23.
25/05/22	S1	Diurne	Faible	Déchargement d'enrochements, et reprise au chargeur	
30/05/22	S1	Diurne	Faible	Déchargement d'enrochements	
31/05/22	S1	Diurne	Faible		
01/06/22	S1	Diurne	Faible	Déchargement d'enrochements	Opérations ponctuelles : fin en S23. Mise en place de bâches anti-bruit en limite de propriété des habitations les plus proches.
08/06/22	S1	Diurne	Faible		
10/06/22	S1	Diurne	Modéré	Terrassement de la plateforme et fortes rafales de vent	Opérations de durée limitée
13/06/22	S1	Diurne	Modéré	Terrassement de la plateforme	
16/06/22	S1	Diurne	Fort	Utilisation du BRH	Opérations ponctuelles. Regroupement des opérations sur une plage horaire restreinte, information des riverains (flyers).

(1) échelle :

5 < émergence diurne ≤ 8 dB(A) : dépassement diurne faible

8 < émergence diurne ≤ 10 dB(A) : dépassement diurne modéré

émergence diurne > 10 dB(A) : dépassement diurne fort

## FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Au cours de ce 2<sup>ème</sup> trimestre, nous notons une gêne pour les riverains les plus proches du site des travaux.

Date	Période	Nature des nuisances sonores	Localisation de la gêne	Sources du bruit identifiées sur le chantier	Actions correctives
13/04/22	Diurne	Nuisances sonores	Rue du Lavoir, habitations les plus proches	Passage des camions sur la route de contournement de manière générale	Pose de bâches phoniques devant les habitations concernées.
19/05/22	Diurne	Nuisances sonores durant la pause méridienne	Rue du Lavoir	Pause de chantier courte (arrêt à 12h30 et reprise à 13h15).	Rappel sur le respect des heures de pause entre 12h30 et 13h30, y compris pour les livraisons.
17/06/22	Diurne	Bruit important et tôt le matin	Rue du Lavoir	Utilisation du brise roche hydraulique tôt le matin.	Rappel sur le respect des heures de chantier : début des opérations à 8h du matin.
18/06/22	Diurne	Bruits intenses depuis deux jours, tôt le matin, et pause méridienne non respectée	Rue du Lavoir	Utilisation du brise roche hydraulique tôt le matin	Rappel sur le respect des horaires de chantier. Changement de matériel, notamment de brise roche, au profit de matériel moins bruyant.

**TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.**